



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

GLOBAL STUDIES INSTITUTE

Appel à une Assemblée Internationale de la Jeunesse

Policy Brief

Jérôme Lanci

Eva Leona Luvisotto

Thibault Fehlmann

Genève, juin 2020

« Il ne suffit pas de clamer les vertus du multilatéralisme : nous devons continuer à prouver qu'il est plus qu'utile. La coopération internationale doit évoluer avec son temps. [...] il nous faut un multilatéralisme inclusif, [...] où les jeunes aient voix au chapitre dans la prise des décisions qui façonneront notre avenir ».

António Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies.
Journée Internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix
United Nations, 24 avril 2020

Table des matières

1. Contextualisation	2
2. Destinataire	2
3. Difficultés du système onusien	3
I. Rigidité du système	3
II. Manque de représentativité, diversité et manque d'écoute	4
III. Manque de solidarité et d'action commune	4
4. Vision de la Jeunesse	5
5. Solutions présentées	5
I. Participation mondiale de la Jeunesse	5
II. Éducation citoyenne.....	6
6. Unification de la Jeunesse mondiale	6
I. Mobilisation virtuelle	6
II. Assemblée et Charte Internationale de la Jeunesse	7
III. Consultation périodique	8
7. Solutions apportées par la Charte et l'Assemblée	8
8. Revendications et attentes	9
9. Annexes	10

1. Contextualisation

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a reconnu l'importance de l'implication des jeunes pour la première fois le 7 décembre 1965 à travers la Déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples.

Pour ses 75 ans, l'ONU a invité la jeunesse à participer à une vaste discussion mondiale sur le rôle de la coopération mondiale dans la construction de notre avenir commun. A l'heure où plus de 40% de la population mondiale a moins de 25 ans¹, le slogan de la commémoration, « Façonnons notre avenir ensemble », rappelle la nécessité d'impliquer des jeunes en son sein.

Les difficultés de fonctionnement auxquelles l'ONU fait face, exacerbées par la crise du Covid-19, constituent une entrave à la poursuite des objectifs inscrits dans sa Charte et confirme la nécessité de s'adapter aux circonstances évolutives du système international. Les problèmes globaux ne pourront être résolus qu'à travers une réponse collective, impliquant une diversité d'acteurs porteurs de projets et d'actrices porteuses de projets et de solutions.

Bien consciente de la direction que le multilatéralisme est en train de prendre, des responsables à l'ONU ont souhaité consacrer l'année 2020 au dialogue, à la conciliation et à l'intégration². Les Nations Unies veulent étendre l'accès à leur institution à de nouveaux groupes tels que la Jeunesse, le secteur privé, les médias, les milieux universitaires, la société civile, etc. Le Secrétaire général des Nations Unies soutient cette vision en affirmant qu'« ensemble, nous pouvons nous inspirer des peuples du monde entier pour améliorer la manière dont nous relevons les défis mondiaux de notre époque. »

2. Destinataire

Le statut international de Genève jouit d'un long héritage d'accueil d'organisations internationales. Avec sa tradition de diplomatie multilatérale, la deuxième ville emblème des Nations Unies semble être le lieu idéal pour le développement de notre initiative.

Du fait de son statut unique à l'échelon international, l'ONU offre un forum unique d'expression, de dialogue et de négociation pour rassembler des protagonistes des quatre coins du monde, tel que nous le projetons.

¹ United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, Online Edition. Rev. 1. Consulté sur <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>

² United Nations, Flyer de présentation « UN75 and Beyond ». Participez à la conversation ONU75. Consulté le 18 mai sur <https://toolkit.un75.online/wp-content/uploads/2020/01/French.pdf>

Dans ce policy brief³, nous mettons en lumière la nécessité d'impliquer une plus grande diversité d'intervenantes et d'intervenants sur la scène internationale et présenterons des voies permettant d'intégrer la jeunesse dans les processus de résolutions des problèmes internationaux.

3. Difficultés du système onusien

I. Rigidité du système

Le contexte international, marqué par l'instabilité, les ruptures et les logiques de puissances impacte le pouvoir symbolique de l'ONU d'une double logique contradictoire : d'une part, ces difficultés rappellent la nécessité de réunir les pays dans un système global de coopération susceptible de dissoudre les conflictualités, et d'autre part, elles constituent les évidences du désagrégement progressif des Nations Unies ainsi que la fragilisation de l'entente entre les parties.

En 75 ans d'existence, l'ONU n'a à aucun moment fondamentalement révisé son fonctionnement stato-centré, évidence d'une rigidité inadaptée à un monde en constante évolution. Ce monopole étatique, bien ancré au sein des agences onusiennes, ignore l'importance grandissante des ONG, des réseaux transnationaux et de la société civile.

En effet, il y a aujourd'hui une triple exigence pour faire évoluer le système onusien qui reste marqué par le modèle westphalien de la souveraineté étatique. Premièrement, la globalisation a engendré une plus grande interdépendance entre les États, conduisant inmanquablement à la mise en place d'une meilleure gouvernance supranationale. Deuxièmement, les protagonistes non-gouvernementaux deviennent des partenaires dans les relations interétatiques et internationales, bouleversant le territoire de la souveraineté nationale. Enfin, les caractéristiques classiques de 'hard power' de l'État-nation sont contrebalancées par celles dites de 'soft power'.

Ces évolutions marquent un changement profond du multilatéralisme que l'on pouvait qualifier jusqu'ici de « multilatéralisme 1.0 ». Au XXI^e siècle, sa conception évolue car « l'autorité politique qui fait face aux problèmes mondiaux appartient toujours aux États, tandis que les sources des problèmes et les solutions potentielles sont situées au niveau transnational, régional ou mondial. »⁴

³ Ce papier s'inscrit dans le cadre de l'appel conjoint du 24 avril 2020 pour un multilatéralisme plus diversifié des hauts responsables onusiens et des représentants de la jeunesse. Il a été rédigé dans le cadre du cours « Gestion de projets », dispensé par le Professeur Frédéric Esposito au Global Studies Institute de l'Université de Genève. Nous tenons à le remercier pour ses conseils, son soutien et son accompagnement sans lesquels ce projet n'aurait pu voir le jour.

⁴ RameshThakur and Luk Van Langenhove, "Enhancing Global Governance through Regional Integration," *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations* 12, no. 3 (2006): 223.

Notre initiative s'inscrit précisément dans ce processus de renouveau du multilatéralisme que décrit Luk Van Langenhove : « Parmi ces changements, des signes de transition du multilatéralisme émergent: de l'ancien mode 1.0 au nouveau 2.0. De manière générale, le multilatéralisme 2.0 peut être considéré comme plus ouvert que fermé, plus en réseau que hiérarchique et moins centré sur l'État. »⁵

II. Manque de représentativité, diversité et manque d'écoute

« Nous, peuples des Nations Unies », préambule de la Charte de l'ONU, énonce le rôle clé que le peuple, ses aspirations et intérêts devraient prendre au sein de son organisation. Trop longtemps réservée aux États, la scène internationale est aujourd'hui revendiquée par de nombreuses et nombreux autres acteurs.

L'Organisation des Nations Unies, telle qu'elle existe aujourd'hui, est inaccessible aux populations de ses États-membres, qui de surcroît ont une capacité inégale à les représenter et prendre conscience des problèmes de leurs peuples. Le caractère exclusif de l'ONU amplifie la distance entre les centres décisionnels et la réalité du terrain.

Une Organisation qui prétend protéger les droits humains, d'opinion, d'expression et de participation, devrait en toute cohérence s'organiser autour de processus plus démocratiques et inclure une diversité représentative de la réalité du monde : créer « l'ONU de tous. »⁶

III. Manque de solidarité et d'action commune

La solidarité et l'action commune qui devrait surgir de la coopération internationale est fragilisée par le manque de coordination et d'entente entre les États. L'hétérogénéité des différents agendas nationaux ne permet pas toujours d'aligner visions et réponses conjointes pour faire face aux enjeux majeurs et agit comme un réel frein à l'action collective. Les visions contradictoires des États diminuent la capacité de l'ONU à se mobiliser, l'empêchant parfois d'agir lorsque cela est nécessaire. Ces conséquences impactent directement la crédibilité et la légitimité de l'ONU à défendre les intérêts des citoyennes et des citoyens du monde. Seule une réponse globale permettra de répondre à un problème global.

⁵ Luk Van Langenhove "Global Science Diplomacy for Multilateralism 2.0," *Science & Diplomacy*, Vol. 5, No. 3 (December 2016). <http://www.sciencediplomacy.org/article/2016/global-science-diplomacy-for-multilateralism-20>

⁶ (25 février 2020). A Genève, des jeunes plaident pour une ONU plus démocratique, ouverte et participative. *ONU Info*: Consulté sur <https://news.un.org/fr/story/2020/02/1062601>

4. Vision de la Jeunesse

Dans le cadre de ce projet, nous avons soumis un questionnaire sur les ODD et le multilatéralisme à 170 jeunes aux études, dont 56 membres d'associations. Nous souhaitons ainsi recueillir leur vision des relations internationales et la confronter à notre propre perception, étape initiale vers une consultation plus large de la jeunesse.

Comme premier constat, nous avons noté que la capacité de l'ONU à faire face aux enjeux mondiaux avec le modèle de fonctionnement actuel est mise en doute par le collectif étudiant interrogé. L'échéance de 2030 fixée par les Nations Unies pour atteindre les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) semble hors de portée, bien que profondément désirable. Aux yeux des participantes et participants du sondage, l'ONU reste une institution importante, malgré le fait que son poids se soit progressivement désagrégé. Dans le même sens, la coopération entre les États ainsi que la démocratie s'affaiblissent actuellement dans le monde selon eux. Par ailleurs, les jeunes sondés ont une vision plutôt positive du futur non immédiat (10 prochaines années). Nous avons notamment constaté l'enthousiasme que susciterait une plus grande implication de la jeunesse sur la scène internationale.

La forme principale du multilatéralisme qui est souhaitée est celle d'une meilleure prise en compte des volontés civiles. Un multilatéralisme inclusif, donnant lieu à une consultation et une capacité d'action élargie, pourrait permettre à terme, de s'approcher de la réalisation de l'agenda 2030 tout en restaurant la légitimité de l'ONU. Un tel changement est nécessaire aux yeux de la jeunesse sondée. L'optimisme concernant l'avenir du multilatéralisme et des relations internationales passe par cette redéfinition du fonctionnement de l'ONU et de ses organisations.

5. Solutions présentées

I. Participation mondiale de la Jeunesse

La jeunesse a démontré sa capacité à se réunir autour de problématiques mondiales, en dépassant les limites étatiques et les intérêts de la scène internationale, comme cela a été le cas pour le mouvement des *FridaysForFuture*. La directrice de l'Office des Nations Unies à Genève, Tatiana Valovaya, soutient cet appel à la diversification du multilatéralisme en affirmant que la « jeunesse a le pouvoir de ne pas seulement sensibiliser, mais aussi d'en appeler aux leaders pour proposer des solutions concrètes aux challenges actuels. »

Lanceuse d'alerte, la jeunesse arrive avec un regard neuf et des nouvelles solutions face aux problématiques mondiales, en rappelant aux institutions internationales et nationales les enjeux majeurs de notre futur.

Il est toutefois nécessaire que l'engagement de la jeunesse dépasse les manifestations dans les rues : la convergence de jeunes idées des quatre coins du monde doit

permettre d'implémenter des solutions effectives et de porter des projets à maturité pour dépasser la simple consultation. Il est impératif que les thématiques éducationnelles discutées par la jeunesse s'adaptent à la réalité et au contexte évolutif pour renouveler les programmes existants et dessiner son propre futur.

Le multilatéralisme tel que nous le connaissons actuellement ne répond plus aux besoins présents dans notre société, les intérêts nationaux et régionaux agissant souvent comme des freins à la coopération internationale. Dans ce sens, les jeunes peuvent représenter des enjeux qui leur sont propres et s'affranchir des intérêts de leurs États d'origine.

II. Éducation citoyenne

L'éducation est souvent rattachée aux milieux scolaires et académiques alors qu'elle se poursuit bien au-delà de leurs portes. L'éducation citoyenne représente toutes les notions, compréhensions et connaissances du vivre ensemble, de la citoyenneté. Elle se matérialise dans la manière dont les individus comprennent les politiques d'une communauté et coopèrent pour atteindre des buts communs et préserver ses ressources. L'éducation citoyenne est indispensable à la réalisation d'une bonne coopération dans les années à venir, et plus encore, dans les décennies prochaines.

Les Objectifs du Développement Durable, touchant la vie de chacun et chacune indépendamment du lieu d'origine, du niveau de vie et d'éducation, sont toutefois peu connus de la population. Une sensibilisation aux enjeux majeurs actuels et universels dès le plus jeune âge contribuera à forger une conscience commune.

6. Unification de la Jeunesse mondiale

Nous souhaitons que les jeunes de toute la planète puissent témoigner des problèmes en lien avec les ODD dont les jeunes sont témoins et participer à leur résolution. A cet effet, nous avons imaginé un enchaînement d'étapes : une plateforme virtuelle, une Assemblée de la Jeunesse et une Charte de la Jeunesse.

I. Mobilisation virtuelle

Les réseaux sociaux offrent la possibilité à chacun et chacune de témoigner d'une problématique dont il ou elle est témoin ou victime pour engendrer une prise de conscience générale. Leur portée dépasse les limites du monde virtuel, aboutissant sur des mouvements concrets tels que #MeToo et #FridayForFuture. De plus, les jeunes, premiers utilisateurs et utilisatrices des réseaux sociaux, peuvent facilement se saisir de ces outils pour s'exprimer librement et ouvertement. Nous souhaitons utiliser ce potentiel en lançant un mouvement de partage sur les réseaux sociaux existants (Instagram, Facebook et Twitter) : les témoins d'un problème en lien avec les ODD pourront poster une publication accompagnée d'un « # » pour y faire référence (par exemple #sdgyouth, #UN75youth, etc.)

Parallèlement, nous souhaitons développer une plateforme virtuelle spécifique à cette initiative dans le but d'établir une connexion entre les problèmes et solutions en un lieu commun et ainsi les relier à un ODD.

Sur cette plateforme, les personnes témoins ou victimes d'un problème en relation avec un ODD, les « *Problem Witnesses* », pourront le signaler en déposant une publication sur l'onglet prévu. Un autre onglet permettra de publier des solutions concrètement réalisées par des « *Problem Solvers* » pour permettre à tous et toutes de s'en inspirer ainsi que de répertorier les différentes initiatives déjà réalisées. Les *Problem Witnesses* et *Problem Solvers* pourront ainsi interagir et s'enrichir les unes des autres. Un troisième onglet sera réservé aux Organisations Internationales, non gouvernementales et locales pour que ces dernières puissent également endosser le rôle de *Problem Solver*.

Cette plateforme sera dotée d'un système de notation (similaire aux « *likes* ») afin de permettre à toutes les personnes utilisatrices d'approuver l'importance d'un problème ou de saluer une solution proposée. De cette manière, les problèmes et solutions les mieux notés seront mis en avant pour bénéficier d'un potentiel soutien de la part de la communauté utilisatrice nationale et internationale.

Ce dispositif aboutit sur des opportunités encore jamais exploitées dans le multilatéralisme : il offre une visibilité directe au grand public, l'implique dans la résolution de problématiques globales et lui donne accès à une expertise internationale. Il facilitera notamment l'interaction, l'enrichissement mutuel et la résolution de problèmes. Une telle inclusion, réellement inédite pour l'ONU, réduit la distance entre les mécanismes de décisions et la réalité du terrain. Les personnes auxquelles des décisions sont imposées seront alors en mesure de les co-déterminer.

Cette plateforme jouera également un rôle très important dans la deuxième partie de notre initiative : la constitution d'une Assemblée de la Jeunesse. En ciblant directement les jeunes, nous encouragerons les *Problem Solvers* ayant rencontré le plus de succès et toute personne intéressée à présenter, à travers un document de quelques lignes, leurs motivations à s'engager dans ce mouvement mondial et devenir des Représentantes et Représentants de la Jeunesse.

II. Assemblée et Charte Internationale de la Jeunesse

Les mouvements virtuels, au potentiel de portée mondiale, doivent à tout prix se traduire en rencontres concrètes et s'ancrer dans la réalité : les technologies doivent être considérées comme des outils pour l'action et non pas comme des fins en soi.

En invitant des Représentantes et Représentants de la Jeunesse à des Sommets Régionaux, organisés sur les 5 continents, nous discuterons des tendances et problématiques identifiées à travers les réseaux sociaux et sur la plateforme virtuelle. Les Représentantes et Représentants de la Jeunesse rencontreront un panel d'expertes et d'experts, d'associations et d'organisations internationales pour

collaborer, développer des solutions et déceler les forces et faiblesses des projets proposés durant ces Sommets. Si les projets proposés sont réalisables et porteurs de solutions, nous demanderons qu'ils puissent être intégrés et soutenus dans des programmes internationaux et nationaux.

La convocation d'une Assemblée Internationale de la Jeunesse en 2021 à l'Office des Nations Unies à Genève, permettra d'ancrer dans une Charte de la Jeunesse le cadre et les objectifs d'un nouveau contrat citoyen.

Lors de cette première année, les sommets régionaux constitueront et compléteront la Charte à tour de rôle. Une fois signée à Genève, elle se portera garante du bon fonctionnement et de la préservation de ce nouveau système. Elle garantira notamment les principes généraux et lignes directrices nécessaires à la réalisation de l'Agenda de 2030.

Cette charte constitue à la fois l'aboutissement de la première étape et le point de départ de ce projet.

III. Consultation périodique

Une fois les jalons posés, des Sommets Régionaux de la Jeunesse annuels se tiendront sur chaque continent, avec à la clé, une Assemblée Internationale de la Jeunesse à Genève tous les deux ans.

7. Solutions apportées par la Charte et l'Assemblée

Nous souhaitons réagir à la rigidité institutionnelle du système international, inadapté à l'évolution des logiques globales et à la multiplication d'actions internationales en intégrant la nature évolutive de notre société dans la gouvernance globale. Les objectifs de la Charte de la Jeunesse seront régulièrement mis à jour par l'Assemblée Internationale de la Jeunesse afin de tenir compte de l'évolution de nos sociétés et de ses enjeux.

En raison des logiques d'intérêts nationales, parfois antagonistes et contre-productives dans les projets intergouvernementaux, nous souhaitons que les Représentantes et Représentants de la Jeunesse soient indépendants des intérêts de leur pays d'origine afin de défendre en premier lieu les préoccupations de la jeunesse. En se focalisant sur des objectifs communs, les jeunes pourront faire converger leurs forces pour entreprendre des actions dans l'intérêt de tous et de toutes.

Notre plateforme virtuelle rendra accessible une partie du travail des Assemblées de la Jeunesse et les interventions onusiennes en les érigeant comme *Problem Solver*. La mise en commun des initiatives des organisations et de la société civile constitue une base de données représentatives des efforts accomplis.

Dans son prolongement, notre projet prévoit également un volet éducationnel. En effet, les Objectifs de Développement Durable restent méconnus de la conscience

citoyenne. Les sujets abordés lors des Assemblées de la Jeunesse feront l'objet d'une adaptation scolaire à plusieurs niveaux d'apprentissage. Le but est simple, sensibiliser dès le plus jeune âge aux différents enjeux pour amener, à terme, à une vision globale des problèmes et faciliter leur résolution.

La rédaction de la Charte de la Jeunesse illustre le multilatéralisme 2.0 en ouvrant les contributions aux protagonistes non-étatiques organisés en réseaux horizontaux. Le processus d'élaboration de cette Charte se veut donc aussi important que le résultat lui-même, car il confèrera au document final une légitimité nouvelle. Enfin, la présentation de la Charte fera l'objet d'échanges entre les voix gouvernementales et non-gouvernementales à l'occasion d'une Assemblée Internationale de la Jeunesse en avril 2021 aux Nations Unies à Genève.

8. Revendications et attentes

Si l'implantation d'un organisme représentatif de la jeunesse à l'ONU constituerait déjà une avancée importante en termes de diversification des acteurs et actrices internationales, nous souhaitons étendre son champ d'implication au-delà du dialogue en activant des solutions concrètes et effectives. Comme cela a été abordé précédemment, les représentantes et représentants de l'Assemblée de la Jeunesse doivent pour cela, bénéficier du soutien des expertes et experts ou associations de l'ONU, des organisations internationales mais également de la société civile.

La réalisation de cette Assemblée et la concrétisation de la Charte ne seront possibles qu'avec le soutien actif de l'ONU. Nous lui demandons ainsi de concrétiser son soutien à notre initiative par les points suivants :

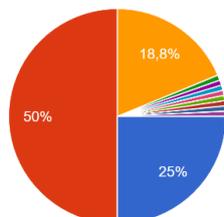
- Reconnaître et intégrer les Assemblées de la Jeunesse au sein de l'ONU.
- Mettre des lieux à disposition pour la tenue des Assemblées de la Jeunesse
- Reconnaître les principes de la Charte de la Jeunesse.
- Aider à développer la plateforme virtuelle évoquée dans ce document et bénéficier de la visibilité de l'ONU pour améliorer la diffusion de notre message.

9. Annexes

Synthèse des résultats de l'enquête menée auprès des étudiantes et étudiants ainsi que les collectifs étudiants de l'UNIGE.

Comment percevez-vous l'ONU aujourd'hui ?

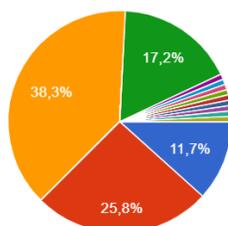
128 réponses



- C'est une institution importante dont le poids se désagrège progressivement.
- C'est une institution qui reste importante symboliquement et concrètement.
- C'est une institution désuète dont le poids n'est plus que symbolique.
- Autres

Comment percevez-vous l'évolution du multilatéralisme face à la crise de la Covid-19 ?

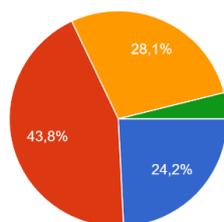
128 réponses



- La coopération entre États s'affaiblit.
- La coopération entre États reste stable.
- La coopération entre États est inexistante en temps de crise.
- La coopération entre États se renforce.
- Autres

La crise actuelle risque-t-elle d'affaiblir la démocratie dans le monde ?

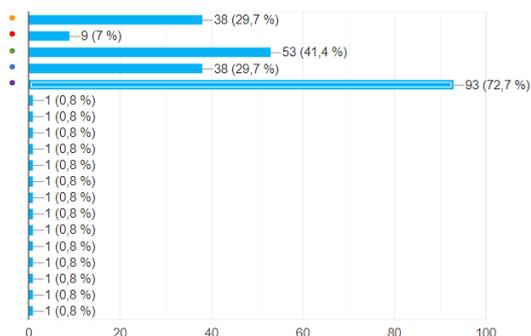
128 réponses



- Plutôt oui
- Plutôt non
- Oui
- Non

Quelle forme de multilatéralisme souhaiteriez-vous voir émerger à l'échelle internationale ?

128 réponses



- Une Fédération des États
- Le status quo (situation actuelle)
- Des États souverains avec un renforcement des compétences de l'ONU, Une meilleure prise en compte des acteurs civils
- L'implication des villes dans les prises de décisions internationales, Une meilleure prise en compte des acteurs civils
- Une meilleure prise en compte des acteurs civils
- Autres : réponses uniques